

si les ouvriers ne peuvent se concerter également à cet effet. N'est-ce pas cette mise en présence des deux intérêts rivaux qui donne à la loi de l'offre et de la demande toute sa sincérité ? Si l'intérêt des chefs d'industrie n'avait pas de contre-poids, est-ce les calamités de croire qu'un certain nombre d'entre eux tendraient à grossir leurs profits au détriment des salaires et qu'ils y résisteraient assez longtemps peut-être ? La liberté des coalitions devient ainsi un frein salutaire aux sentiments de cupidité auxquels le patron pourrait se laisser entraîner.

Si l'intérêt des ouvriers n'était pas, d'un autre côté, balancé par celui des entrepreneurs, une tendance à rançonner le capital, sans tenir compte des charges qu'il supporte et des limites dans lesquelles l'action de la concurrence renferme ses bénéfices, ne se manifesterait-elle pas avec la même énergie ? De l'équilibre de ces deux tendances résulte le taux vrai des salaires.

Le principe d'égalité n'autorise pas moins que le principe de liberté le droit des ouvriers à former de pacifiques coalitions. Ce n'est point un socialisme, c'est un économisme, le premier de tous, Adam Smith, qui a parlé de la coalition et de la permanence des entrepreneurs, rendue impossible par un petit nombre, pour n'élever qu'à la dernière extrémité, comment neutraliser cette ligue, si ce n'est en permettant celle des ouvriers ? C'est ce que les Anglais ont fini par reconnaître, après avoir longtemps interdit les coalitions sous les peines les plus sévères, et, disons-le, les plus impuissantes.

Quelles sont les réserves dont nous accompagnons une approbation si entière à la proclamation de cette liberté ? Elles portent toutes sur l'usage de ce droit ; c'est un droit à exercer et dont l'exercice ne doit se servir qu'avec la plus grande modération sous peine de le voir se retourner contre lui.

D'autre part, l'autorité doit réprimer avec la plus grande sévérité jusqu'aux moindres abus du droit de coalition. Il serait même à désirer qu'elle sût user, en temps de grève, de la vigilance, de la décision et de l'énergie qu'elle montre toujours lorsqu'il s'agit de sa propre défense. Grâce à ses moyens d'information, elle a plus de renseignements que les journaux et elle en a plus de précision et de netteté, elle ne lui serait pas difficile de savoir si tous les ouvriers du grève obéissent à un sentiment spontané ou subissent une influence à laquelle ils n'ont pu résister et s'entraîner. Dans ce dernier cas, il faudrait savoir écartier cette influence et protéger ainsi la liberté de l'ouvrier faible ou ignorant. La liberté de coalition ne serait plus alors un danger pour personne.

LÉON DUMONT.

On lit dans le *Journal de Paris* :

Le *Moniteur* publie un décret de l'empereur qui convoque le Corps législatif pour le 13 janvier. C'est presque l'anniversaire du billet du 19, le bon billet qu'a eu M. Emile Olivier. Il y a deux ans, le 19 janvier 1867, M. Rouher paraissait renversé ; le 19 janvier 1869, le Corps législatif, au contraire, va se trouver en face de la toute-puissance de M. Rouher, tempérée seulement par la toute-puissance de M. Duruy, ce qui n'est pas un tempérament bien redoutable pour M. Rouher.

Après les premiers soins :

— Venez-vous faire un tour de bois ? dit ma tante ; le temps est supportable aujourd'hui.

— En auriez-vous le force, ma mère ? demanda M. Jacques dont la physionomie mobile ne dissimulait pas un vil désir de voir acceper cette proposition.

— J'essaierai ; cela te fera plaisir, dit Mme Delpierre avec un sourire et un regard qui me révélait d'un seul coup la tendresse maternelle, cette chose sublimé que je devais toujours ignorer.

Nous nous dirigeâmes vers la lac de Saint-Mandé par les grandes allées dépourvues de feuillage, que je ne trouvais pas tristes. On voyait le ciel clair entre les arbres noirs. A l'extrémité d'une éclaircie ménagée entre les arbres, un petit pont rose qui était jeté sur une petite rivière en miniature qui roulait entre les cailloux, ses bords filigranés. Combien cela me parut charmant !

Mme Delpierre et Mlle Grisar marchaient maintenant appuyées l'une sur l'autre, la mère ridaissant ses pieds malades pour laisser un peu de liberté d'action à son cher enfant.

M. Jacques était donc à quelques pas en avant d'Agathe et moi, un instant, aux curiosités pittoresques du bois de Vincennes, et regardant naïvement de toutes choses l'occasion d'être aimable pour ma cousine. C'était une nature heureuse et riche avec laquelle on se sentait tout de suite en confiance. Ce fut ce qui me donna de cette première promenade. Je m'étonnai même de la réserve d'Agathe, tant mon inexpérience était trouvée tout naturel que, connaissant Jacques depuis longtemps, elle fût avec lui plus caressante et plus gaie.

On lit dans le même journal :

Nous avons reproduit hier le jugement du tribunal de commerce qui réserve exclusivement à la société Pauckoucke, Dalloz et Cie la propriété du titre de *Moniteur*, et qui fait par conséquent défense au journal officiel, dont M. Wittersheim est le gérant, de prendre ce titre. Il se peut que ce jugement soit réformé par la Cour impériale, qui veut de main levée une audience extraordinaire pour statuer sur ce point. Le public n'en attendra pas moins une grande autorité à la première décision, rendue par des juges élus, tels que sont ceux du tribunal de commerce, et qui ne dépendent point pour l'avancement de leur carrière de M. le garde des sceaux. Depuis deux jours on ne parle que de cet événement ; la plupart des journaux le commentent aujourd'hui, et ces commentaires ne sont pas à la gloire de l'autorité qui a osé si étourdissant la guerre civile de *Moniteurs*. Rien n'est amusant en ce moment pour le spectateur désintéressé comme de contempler les murailles où s'étaient les unes à côté des autres les affiches du *Moniteur* Dalloz et celles du *Moniteur*-Wittersheim. Chacun des deux prend soin de prévenir les curieux qu'il ne faut le confondre avec le voisin. — Moi, dit en substance le premier, je suis le *Moniteur unifié* ; le *Moniteur français*, actuellement le moins cher des journaux qui n'almest l'empire que peu ou prou. N'entrez pas dans la boutique à côté où l'on se vante de vendre aussi le *Moniteur*. Ce n'est qu'un *Moniteur* frelaté, un *Moniteur* de contrebande, un *Moniteur* illégitime et usurpateur ; d'ailleurs le gouvernement a déjà donné des navettes, et n'ayant rien de commun que le nom qu'il m'a volé à moi qui deviens deormais le *Moniteur* Brutus. — Moi, dit le second, qui étale comme en étiquette les armes de l'empire, je suis seul à présenter le vrai *Moniteur* officiel. N'allez pas acheter au moins à ma place un autre journal qui affecte de s'appeler le *Moniteur universel*, et qui n'est plus qu'un écrivain *Moniteur*, un *Moniteur* dynastique déchu, un *Moniteur* ancien régime, qui n'a plus pour lui que son nom, qui m'appartient. Vous le reconnaîtrez à ce signe, qu'il est inévitablement le misérable ! tandis que moi, j'ai l'honneur de dépendre de M. Norbe-Billiat, et d'être redit tout entier, depuis le compte rendu du théâtre La Fayette jusqu'au bulletin des halles et marchés, par S. Exc. M. Rouher toi-même, sous la direction spéciale et la garantie de Sa Majesté ! — En vérité, n'est-ce pas plaisant ! Mais, ce qui ajoute à tout ce gaieté est qu'il s'est exposé à tout ce gauchissement, pour célébrer, qui a des droits à être célèbre, pour ses services, et pour son bruit qui se répand depuis quelques jours ; c'est que Plon a eu une promesse formelle d'un ministre ami de l'auteur célèbre, que sur cette promesse il a fait certains dépenses premières d'installation, et qu'il parle de procéder à son installation. Le procès de Plon ! ce serait le comble ! Ah ! monsieur Plon, dépêchez-vous de faire marcher les huissiers ; donnez-nous bien vite ce dernier et suprême regard. — Le secrétaire de la rédaction : A. Planquette.

...dans quelques jours ; c'est que Plon a eu une promesse formelle d'un ministre ami de l'auteur célèbre, que sur cette promesse il a fait certains dépenses premières d'installation, et qu'il parle de procéder à son installation. Le procès de Plon ! ce serait le comble ! Ah ! monsieur Plon, dépêchez-vous de faire marcher les huissiers ; donnez-nous bien vite ce dernier et suprême regard. — Le secrétaire de la rédaction : A. Planquette.

CORRESPONDANCE PARISIENNE

Mardi, 29 décembre.

Je vous ferai grâce de tous les renseignements contradictoires qui nous arrivent ici sur les préliminaires diplomatiques de la conférence. Quand la diplomatie se mêle de résoudre une question quelconque, la plus simple devient immédiatement pour le public la plus embrouillée, parce que le public ne voit que l'embaumement des faits, tandis que les diplomates se perdent dans d'infinis détails concernant les choses et les personnes. Copiez-nous donc de la

Son sourire était satisfait, mais son front sérieux n'était pas épanoui ; ses paroles restaient graves, sa démarche mesurée. Ses yeux noirs, ses très grands yeux noirs se palpitèrent d'un rayon lumineux lorsqu'il se releva sur un autre voisin.

Le froid assez piquant ne nous permit pas d'attendre bien loin une excursion qui me ravissait. On revint et buant le pas, serés les uns contre les autres, Jacques ayant offert son bras à ma tante, Agathe soutenant Mme Delpierre.

La bonne drame me racosta avec effusion, qu'ayant fait une chute dans son escalier et son fils étant obligé de s'absenter quotidiennement, c'était Agathe qui l'avait soignée, consolée, égayée.

— Allons, allons, in-errompiu ma tante avec une certé ne s'achève. A tante n'a fait que ce que moi ont permis de faire ; il n'y a pas là matière à tant de reconnaissance, ma chère madame.

— O mademoiselle, exclama Jacques avec reproche.

— D'ailleurs, c'est de l'histoire ancienne ; revenons au moderne, voulez-vous ? conclut Mlle Seraphine.

Et comme on ne savait pas résister à cette impossible Mlle Seraphine, l'attention se fit dans le groupe des promeneurs. Nous trouvâmes M. Gohin qui attendait notre rentrée avec un joli accès de mauvaise humeur. Il déclara qu'il n'était pas de ceux qui étaient impudents de se promener par ce temps-là ; que ma tante ne devait pas aller sans lui, qu'elle ne s'occupait pas assez de la douille, et qu'il fallait venir à la perdre. Il lui avait dit et de son côté le chancelier, ramua le feu et de son côté qu'après avoir fait une dépense excessive

de l'adhésion de toutes les puissances au projet de conférence, adhésion affirmée ce matin par le *Constitutionnel*, et que le *Moniteur* n'enregistrerait pas, parce que, dit-on, l'empereur, dans une de ses allocutions du 1er janvier annoncerait lui-même l'issue favorable des négociations.

Le voyage du duc de Gramont à Paris où il a été mandé par M. de La Valette se rattache, parait-il, aux affaires d'Orient, et notre ambassadeur devrait rapporter à l'empereur d'Autriche les paroles qu'il vient d'entendre. Cet accord de l'Autriche et de la France que les derniers incidents diplomatiques viennent de révéler, est un fait d'une importance qu'on dit que la Prusse et la Russie ne sont pas éloignés d'acquiescer de leur côté sur la question orientale, et que la Prusse voudrait faire payer à la Russie son concours par de trop larges concessions. On prétend que le comte de Moltke, le prince de Bismarck et le comte de Moltke de Bismarck. Toujours entreprenant ce Prussien aurait dit Alexandre II. Il nous est facile de constater que, à Berlin, on est fort irrité contre M. de Bismarck depuis qu'il dirige la politique autrichienne, et lentement, sûrement, fait échec à l'ambition prussienne.

Il y a aujourd'hui au Conseil d'Etat réunion des sections ; demain il y aura assemblée générale pour l'examen des budgets ; le budget des affaires étrangères à cause de la maladie de M. de Moustier est seul en retard.

M. de Moustier quittera jeudi l'hôtel du quai d'Orsay.

Vous savez que les imprimeurs de Paris, pour éviter la grève dont les menaçaient leurs ouvriers ont dû consentir à une augmentation de salaires d'environ vingt pour cent. La conséquence de ce fait n'a pas tardé à se produire ; le prix des publications de toute nature a augmenté. Les éditeurs de Paris, émus de ce enchérissement qu'il leur faut faire supporter au public, ont écrit à la chambre des imprimeurs de Paris, et demandé à avoir voix consultative devant la commission, partie patrons, mi partie ouvriers, qui étudie les tarifs. L'augmentation de la main-d'œuvre à Paris a une autre conséquence dont la province ne se plaint pas. Depuis longtemps déjà, beaucoup d'imprimeurs des départements, jusqu'à cent lieues même, sont chargés de travaux importants réservés aux ouvriers de la capitale. Le nombre va s'en accroître dans une proportion notable. Sans doute les ouvriers imprimeurs ont parfaitement le droit de demander un accroissement de salaire, mais ce qui se peut être le corps des autres métiers le plus favorisé ; mais qu'ils y prennent garde : on ne fera bientôt plus exécuter à Paris que les travaux d'urgence et le prix très-élevé de la main-d'œuvre nuira à des ouvriers étrangers qui feront concurrence.

M. Wittersheim a fait immédiatement appel devant la Cour impériale du jugement rendu hier par le Tribunal de commerce, qui lui interdit de se qualifier imprimeur du *Moniteur officiel* de l'Empire français. Vous savez que le Tribunal de commerce se trouve maintenant en face du Palais de Justice ; il sera curieux de voir s'il suffira de traverser le boulevard pour trouver à un jour d'intervalle deux juridictions et deux jurisprudences opposées.

La *Patrie* annonce ce soir qu'il n'y aura pas d'élections partielles pour le Corps législatif avant les élections générales.

M. Ern. Merson, rédacteur en chef de l'*Union française*, a été reçu dimanche par l'empereur après avoir assisté à la messe des Tuileries.

Grandes attractions théâtrales pour ce soir : début au Théâtre-Italien de Miss Minnie Hauk, la nouvelle diva dont M. Strakosch s'est fait le baron ; au Gymnase, première représentation de *Séraphine*, la comédie de M. V. Sardou, qui devait s'appeler d'abord *La Devote*.

de l'attention et de petits soins dont je restai ébahie.

C'était encore un voisin dont deux ou trois maisons seulement nous séparaient ; c'était surtout un vieil ami, un fidèle habitué, qui avait acquis, dans la maison mono one de ma tante, le droit de s'empresser et de grouler officieusement. C'était le fond de sa société, son bras droit.

— Ce devrait être son mari, pensai-je, les bonna âme-charitables, si Mlle Grisar n'était pas trop égoïste pour avoir jamais voulu faire le bonheur de quelqu'un.

Redate à mes remarques personnelles, je fus amenée peu à peu à comprendre ces choses, que personne ne prenait la peine de m'expliquer, par la tendance observée chez ma jeune intelligence.

Après le dîner qui avait réuni les habitudes de Mlle Grisar, on commença, avec Mme Delpierre en plus, l'inévitable partie de bégisme.

Agathe ouvrit le vieux piano, essaya d'en tirer quelques sons d'une justesse douteuse.

— Mettez la sourdine, cria ma tante.

Agathe s'arrêta net, comme pétrifiée. Jacques vint s'appuyer à l'instrument en en-oussageant à demi-voix ma cousine à continuer.

Elle sourit, non sans grâce, elle, dont la physionomie n'était que d'éclaircir vaguement, et arpeggia quelques accords.

Nicette était blottie dans son coin habituel, sans livre, sans cartes, sans piano, sans conversation. La lampe, qui éclairait les joueurs, la laissait dans l'ombre et mettait quelques rayons entre Agathe et Jacques.

Ils échangeaient timidement, gaiement, accompagnés par les petites touches d'ivoire

Le premier bal des Tuileries est annoncé pour le 4 janvier. — A l'hôtel de Ville, il y aura deux bals : le 14 et le 28 janvier.

On s'est beaucoup occupé dans le monde financier de la démission de quatre administrateurs de la Société générale : MM. Cohen d'Anvers, Bischeffsheim, Goldsmith et Lingé, de Londres.

Le vent souffle toujours en tempête sur Paris ; aussi la foire aux étrennes est-elle plus triste que jamais. Comme le nombre des boulevards s'est considérablement accru et que tous ont leurs barreaux, il arrive nécessairement que la foire aux étrennes n'est plus concentrée comme autrefois le long des boulevards du centre. Les baraques séparées par de longs intervalles et font triste figure ; les petits marchands se plaignent et l'acheteur n'est pas séduit par la nouveauté des jouets. C'est le vélocipède qui domine ; mais ce n'est plus du nouveau, et c'est de cela que les Parisiens sont friands.

Ch. CARRON.

Mercrdis 30 décembre.

Ceux qui annonçaient, il y a deux jours, avec le plus de confiance la prochaine réunion de la conférence, ont loin de se montrer aujourd'hui aussi armetifs. Ces fluctuations ne surprennent personne, et jusqu'au jour où la nouvelle sera officielle on pourra douter du succès des efforts de la diplomatie. Puis il faut savoir si les diplomates une fois assemblés mettront fin au différend entre la Turquie et la Grèce ; ce n'est pas certain.

On parle beaucoup dans le monde politique de l'alliance entre la France et l'Autriche, et ceux qui font ce qu'on appelle de la grande politique s'occupent de larges combinaisons qui seraient la conséquence de ce l'alliance. Je n'en veux dire qu'un mot : L'Autriche a compris qu'elle ne pouvait plus reprendre en Allemagne le rôle qu'elle avait autrefois ; la part de la Russie s'est accrue, elle ne songe pas à la diminuer, elle veut simplement la forcer à rester dans les limites marquées par les traités. Par conséquent elle serait disposée à s'associer avec la France pour opposer à l'ambition prussienne une digue infranchissable. Si nous avons le droit de supposer que l'Autriche prétendrait prolonger les mains à une extension de la France jusqu'en Rhin. Pour elle-même, elle n'a rien de l'Orient qu'elle cherche ses compensations. La Roumanie et la Bulgarie, provinces chrétiennes, sont un inévitable embarras pour la Turquie, puisqu'elle ne conserve sur elles qu'un droit de suzeraineté à peu près illusoire. L'Autriche, dans un renouveau des territoires européens, aspirerait donc à s'annexer ces provinces limitrophes de la Hongrie, qui deviendraient le centre de la nouvelle monarchie. On voit facilement les causes de ces changements ; l'Autriche alliée de la France serait en état de paralyser les envahissements de l'influence russe et empêcherait la Prusse d'absorber l'Allemagne. Est-ce là le résultat prévu dans l'entrevue de Salzbourg ? c'est ce que nul ne peut dire encore.

Pour que ces projets puissent se réaliser, il faut que ces deux puissances cessent la guerre et une guerre heureuse, et c'est là une éventualité si redoutable qu'elle doit effrayer les gouvernements et les peuples, et je ne vous en parle que parce qu'elle occupe sérieusement des esprits habitués aux grandes affaires. Le voyage du maréchal de Mac Mahon en Autriche a donné lieu à des commentaires que je crois sans fondement. Le maréchal pendant son séjour à Paris s'occupait peu près exclusivement des affaires de l'Algérie. Il a consacré quelques jours de loisir à un déplacement motivé par des raisons tout à fait personnelles. Le gouvernement français suit parfaitement à quoi s'en tenir sur la situation de l'armée autrichienne, et il n'aurait pas eu besoin d'envoyer l'illustre capitaine s'assurer de la valeur des vaincus de Magenta et de Sadowa.

L'International annonce que le gouvernement hésite entre M. Benedetti et M. Berthemy, ambassadeur aux Etats-Unis, pour le poste d'ambassadeur à Constantinople en remplacement de M. Bourée ; M. Berthemy aurait été demandé à Paris par le télégraphe.

Il y a eu ce matin réunion du Conseil des ministres aux Tuileries.

On parle de quelques mutations très-prochaines de nos légations de Madrid et de Florence. M. de Bonneville restera à Rome.

M. de Moustier quittera demain l'hôtel du ministre des affaires étrangères. A cause de son état de maladie, il ne sera pas pourvu provisionnement de fonctions actives.

Il paraît décidé que la garde nationale mobile va être organisée dans toute la France pour le printemps. A Paris les officiers seront nommés dans le courant de janvier ; les grades de lieutenant et de capitaine sont très-recherchés, et l'Administration n'a que l'embarras des choix.

La société du « à la Bourse », s'est émue de bruits relatifs à de nouvelles conventions militaires entre la Prusse et le grand duché de Bade ; d'après l'*Etendard*, voici de quoi il s'agit : comme il y a beaucoup de prussiens établis dans le pays de Bade et beaucoup de badois établis en Prusse, le gouvernement grand-ducal a proposé que les jeunes hommes des deux pays pussent satisfaire aux obligations du service militaire dans la localité où ils seraient fixes. Le projet est à l'étude à Berlin. Rien de plus simple, puisque le roi de Prusse est général en chef de toutes les troupes de la Confédération.

Vous avez pu lire au *Moniteur* ce matin l'article public hier par le *Constitutionnel* sur cette affaire des tableaux du Louvre qui depuis huit jours défraie la chronique des journaux. Il est avéré que depuis longtemps des tableaux qui font partie des collections nationales ont été prêtés au Cercle Impérial. Il est probable qu'il n'y resteront plus longtemps : une enquête a été ordonnée par le ministre de la maison de l'empereur et des Beaux-Arts.

L'affaire des *Moniteurs* sera plaidée demain ; appelé hier devant la première chambre présidée par V. Devienne, elle a été sur la demande de M. Allou, avocat de M. Dalloz, renvoyée à jeudi. Il y a urgence, évidemment, puisque le nouveau journal officiel doit paraître vendredi matin.

On dit que la princesse Clotilde est de nouveau pour la quatrième fois dans une position intéressante.

M. Harambourg, ancien-chef du bureau de la presse départementale au ministère de l'intérieur, est nommé inspecteur général des établissements de bienfaisance.

C'est hier, sur le rapport de M. Marie, que le conseil de l'Ordre des avocats a voté à l'unanimité l'inscription au tableau de M. Pinard, ex-ministre de l'intérieur.

Il y a eu à la Bourse une petite reprise en vue de la liquidation de fin du mois. Les bruits du jour sont sans intérêt.

La Cour impériale a confirmé aujourd'hui le jugement du tribunal de première instance rendu contre le *Temps*, la *Tribune* et le *Journal de Paris*, dans l'affaire Baudin.

La statue de M. Berryer sera placée dans la salle des Pas-Perdus, au Palais de Justice, en face de celle de M. de Séze. On ne pouvait mieux choisir.

La pièce de M. V. Sardou, *Séraphine*, qui devait d'abord s'appeler la *Devote*, a obtenu hier un succès complet au Gymnase. La pièce devait être d'abord jouée au Vaudeville ; mais elle a été portée au Gymnase à la suite de petits incidents qui devaient scandaleux si on les racontait ailleurs que dans la conversation.

Le début de miss Minnie Hauk au

neuves avant de vous coucher, dit ma tante, et reprenez un peu le désordre de cet appartement. Quand nos voisins viennent, c'est un mouvement... enfin en voilà pour huit jours !

— Oui, en voilà pour huit jours répète avec une nuance de tristesse ma cousine debout, immobile, devant la table abandonnée.

Pour moi, qui refermais le piano, je répétai avec un léger sourire que j'aurais été bien empêché de soupirer !

— En voilà pour huit jours ! Le récit minutieux de cette première semaine, dans la nouvelle existence qui m'était faite, donnera une idée assez exacte de celles qui suivirent. Beaucoup de travail, de rares distractions, peu de causeries, point d'ouverture de cœur, un besoin d'affection immense et forcément refoulé : voilà mon lot pendant les années qui s'ouvrirent pour moi.

Je servais beaucoup. C'était l'occupation la meilleure et la plus naturelle pour un esprit très ouvert auquel manquait les éléments nécessaires à la progression. Ce cercle d'observations très étroit me fut une source d'enseignements productifs. J'apprenais à me préserver de l'égoïsme, de la cupidité, de la servilité sans dévouement, dont Mlle Grisar, M. Gohin, Agathe me fournissaient les types les plus accentués.

E. De Cuvier.

(A continuer.)

— Hum ! hum ! grammata M. Gohin, qui sait encore comment ça tournera ? C'est si jeune !

On échangea des poignées de mains et nous restâmes seules.

— Allons, Agathe, rangez les cartes.